

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 168-SCE-376

concernant le projet de création d'un baccalauréat en enseignement de l'activité physique et à la santé

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 168^e réunion tenue le mardi 14 octobre 2025 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local F-1030 et en visioconférence.

ATTENDU le projet de création d'un baccalauréat en enseignement de l'activité physique et à la santé;

ATTENDU les annexes afférentes au projet de création d'un baccalauréat en enseignement de l'activité physique et à la santé;

ATTENDU la résolution UQO-DES-25-291-2324 de l'assemblée départementale du Département des sciences de l'éducation concernant l'adoption des descriptifs de cours du baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé;

ATTENDU la résolution UQO-ÉIS-UGE-01-03-20.08.2025_02 du conseil de l'unité de gestion des études de 1^{er} cycle à l'École interdisciplinaire de la santé concernant le projet de création du baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé;

ATTENDU la résolution UQO-MSE-25-09-23-1233 du conseil de module des sciences de l'éducation concernant le projet de création du baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé;

ATTENDU les précisions apportées par Jérémie Verner-Filion et François Vincent, professeurs au Département des sciences de l'éducation et promoteurs du projet de programme;

ATTENDU les explications de Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Farida Djoudi, appuyée par Martin Laberge,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable à la commission des études concernant le projet de création d'un baccalauréat en enseignement de l'éducation physique et à la santé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études

SOUS-COMMISSION DES ÉTUDES

RÉSOLUTION 168-SCE-377

concernant le projet de modification des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804 et 0404)

adoptée par la sous-commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa 168^e réunion tenue le mardi 14 octobre 2025 à 9 h, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, au local F-1030 et en visioconférence.

ATTENDU la résolution 424-CE-3422 de la commission des études du 27 mars 2025 concernant le dossier d'évaluation périodique des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804 et 0404);

ATTENDU le projet de modification des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804 et 0404);

ATTENDU la résolution CP-DGP-3-2025 du comité de programme du 29 août 2025 approuvant le projet de modification des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804 et 0404);

ATTENDU la résolution 520-ADDSA-2075 de l'assemblée départementale des sciences administratives du 8 septembre 2025 appuyant la modification des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804 et 0404);

ATTENDU les précisions apportées par Véronique Nabelsi, responsable des programmes de troisième cycle en gestion de projet;

ATTENDU les explications de Stéphanie Demers, doyenne des études;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de Raef Gouiaa, appuyée par Joanne Lehrer,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER à la commission des études l'approbation du projet de modification des programmes de troisième cycle en gestion de projet (1804 et 0404) tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La secrétaire,



Geneviève Cousineau
Agente de recherche | Décanat des études